

apl

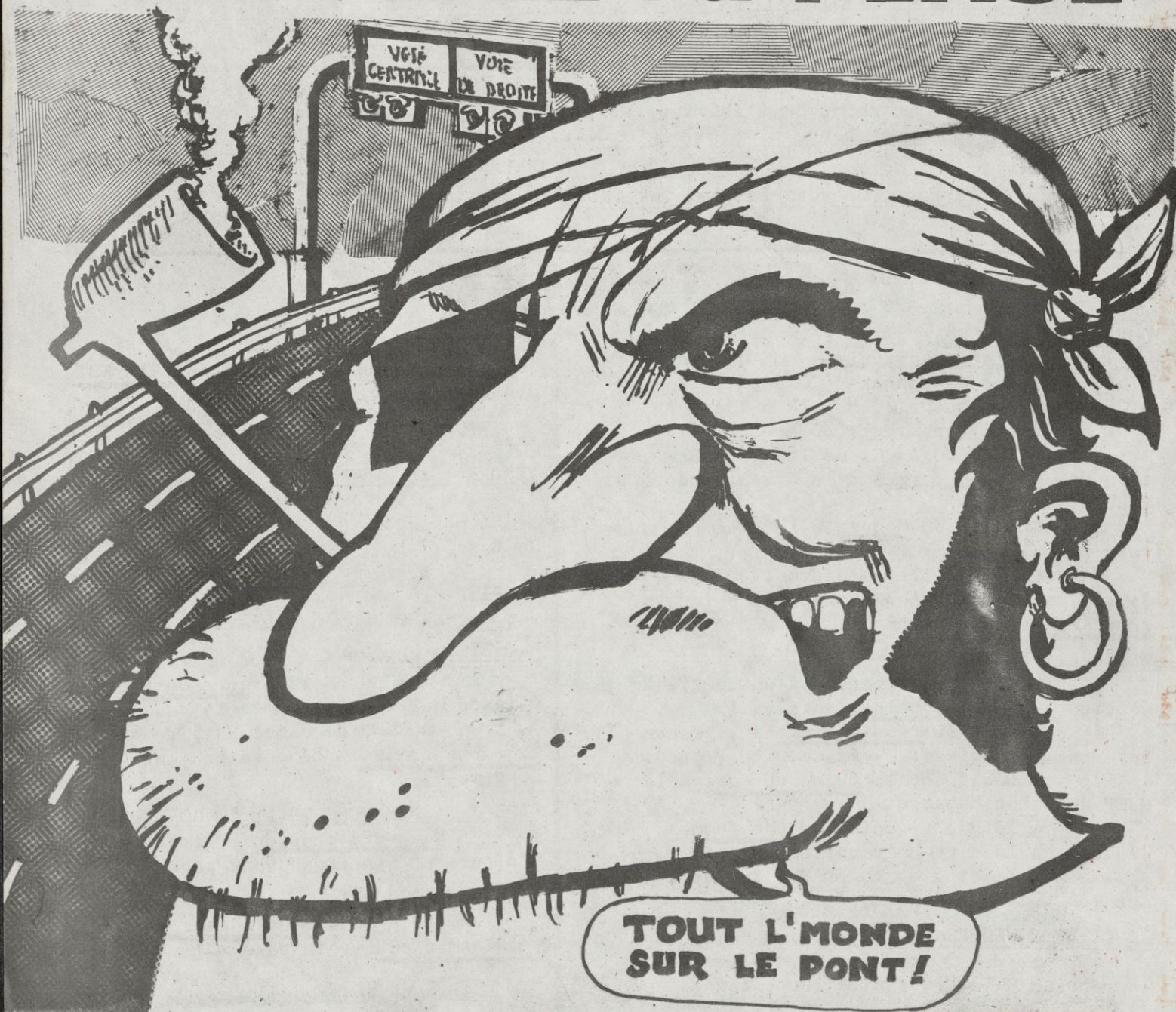
INFORMATIONS
REGIONALES

n°6 / 15 NOV. 77
directeur: Bernard Lambert

2F

noirmoutier

MUTINERIE du PEAGE



SOMMAIRE

PEAGE	Noirmoutier : les habitants de l'île ont gagné.....	P. 3-6
OUVRIERS	- Dubigeon : atterrissage difficile.....	P. 7
	- Dégrèvement pour les grévistes.....	P. 7-8
FEMMES	Dubigeon : mise au point du groupe femmes-santé.....	P. 8
ENVIRONNEMENT	Cinéclub.....	P. 9
	Vendée : autoréduction 15 %.....	P. 9
	Un GFA pour le Pellerin.....	P. 9-10
PAYSANS	Cheix : liberté syndicale bafouée.....	P. 11-12
RADIO	Radio libre 44 s'explique.....	P. 13-14
	Radio libre encore brouillée.....	P. 15
PRESSE	Lettre ouverte à Ouest France et Presse Océan.....	P. 15
	APL - LA HUNE : vous avez la parole.....	P. 16-17
	La Hune répond à l'APL.....	P. 18-19
	Mise au point de l'APL.....	P. 20
	Un nouvel hebdo dans la région.....	P. 21
ECOLE	Parents, ne vous laissez pas faire !	P. 23

CALENDRIER

MARDI 15 NOVEMBRE

- cinéma soviétique au Concorde
- "La couronne de sonnets" (20 H - 15 - 22 H 30)
- "Piano mécanique" (20 H - 22 H 15)
- "Quand vient septembre" (20 H - 22 H 15)

■ 20 H 30 A. G. de la coordination des groupes femmes à la Fraternité Protestante.

■ films de Godard à la cinémathèque (voir page 10)

■ 20 H salle J. Jaurès, 40 rue J. Jaurès à REZE, réunion à propos des jouets guerriers (voir apl n° 5)

MERCREDI 16 NOVEMBRE

■ 20 H 30 formation d'un comité de soutien à Radio Libre 44 (voir P. 15)

■ 20 H 30 réunion femmes, groupe enseignement primaire - Fraternité Protes.

■ Débat sur la peine de mort à la MJEP de Saint Nazaire.

■ 20 H 30 réunion groupe femmes en lutte à la cité Universitaire (voir P. 8)

■ Meeting de la CPAR à la Roche sur Yon (voir P. 22)

JEUDI 17 NOVEMBRE

■ 20 H 30 réunion femmes groupe entreprise à la Fraternité Protestante.

JEUDI 17 NOVEMBRE

■ 20 H 30 réunion du CRIN EST montage diapo à la Bottière.

■ concert de jazz à la salle Vasse (voir P. 22)

VENDREDI 18 NOVEMBRE

■ 9 H aux TPFA de Rennes : rassemblement pour le procès d'un insoumis Jo Cassar.

■ Film à la MJEP de Saint Nazaire "Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma soeur et mon frère".

SAMEDI 19 NOVEMBRE

■ 20 H 30 : Jacques Bertin à Clisson salle du Champ de foire.

■ MJEP de saint Nazaire : création théâtrale : "Le dernier jour d'un condamné".

SAMEDI ET DIMANCHE 19 et 20 NOVEMBRE

■ Week-end chanson organisé par "Culture et Libertés" voir page 21.

JEUDI 24 NOVEMBRE

■ 20 H 30 - réunion sur l'APL et l'information. (voir page 20)

■ Samedi-Dimanche : expo. M.R.A.P. Sur le racisme. [19 et 20 Novembre]
Centre Socio-Culturel Sillon de Bretagne

NOIRMOUTIER

LES HABITANTS DE L'ILE ONT GAGNÉ

NOIRMOUTIER

C'est une île très proche du continent. Presqu'île à ses heures par le passage du Gois, pendant 8 heures sur 24.

Sur l'île, on a le sentiment d'être une entité et aussi "c'est dans les îles qu'on trouve les premiers signes d'indépendance".

Les activités principales de l'île, ce sont :

- la pêche, pourtant en déclin : les conserveries ont disparu ;
- la récolte des pommes de terre, une fois l'an ;
- le tourisme : soit on est commerçant (mais environ un commerçant sur 10 est originaire de l'île) ; soit on est maçon : en effet, depuis le développement touristique de l'île, il y a eu une spéculation foncière et immobilière terrible. Le prix du M² varie de 50 F. à 200 F. et même davantage dans les beaux bois du bord de mer. Alors, bien des champs de pommes de terre finissent en terrain à bâtir.

LE PONT : NOTRE OUTIL DE TRAVAIL

Depuis 1971, un pont à péage permet d'atteindre l'île 24 H sur 24.

Pont voté par le Conseil Général et financé par lui. Une fois construit, un prix a été fixé pour le franchir :

1971 :

- 3 F. pour les Noirmoutins
- 4 F. pour la Vendée
- 5 F. pour les autres départements.

De 1971 à octobre 1977, le prix de péage n'a pas varié du tout pour les noirmoutins.

Il est passé pour les vendéens à 6 F. et à 8 F. pour les habitants des autres départements.

Comme le dit le maire de Noirmoutier : "Pour nous, le pont c'est notre outil de travail, sitôt que nous avons une démarche à faire, préfecture, percepteur, raivtaillement pour tout le commerce ... nous devons aller sur le continent. On nous demande de payer pour sortir de chez nous !".

De quelle augmentation s'agit-il aujourd'hui ?

En juin 1977, le Conseil Général va voter une augmentation de 50 cts pour les noirmoutrins et une augmentation bien moindre pour les autres.

Reste pour le Préfet, à prendre l'arrêté.

POURQUOI UNE TELLE INJUSTICE ?

Le Conseil Général comporte 31 conseillers ainsi composé : 6 représentent le littoral, et 25 le continent, et il y a une rivalité certaine entre les conseillers de l'intérieur et du bocage, composés de vieux notables conservateurs comme DE TINGUY DU POUET, et ceux du littoral pour lesquels, les 2/3 des crédits partent.

Et ça, les conseillers généraux ne l'admettent pas : "toujours des sous pour la côte !".

D'où la tension qui règne continuellement. Situation qui va s'aggraver aux dernières cantonales avec l'élection d'un jeune énarque pour Noirmoutier : OUDIN.

Il est jeune et remplace un conseiller de plus de 70 ans. Il va défendre à fond l'exploitation du "gisement touristique".

A Noirmoutier, l'hiver, la semaine on y vit à 8 ou 9 000 habitants. L'été, ça passe à 100 000.

Et c'est un fait que Noirmoutier est sur-équipée. Cette île vit bien sûr principalement de tourisme mais comme le disent les gens de l'île, il y'en a 1/3 de trop d'où les différentes rixes entre pêcheurs et touristes. "1/3 en moins, les rapports seraient autres".

une figure du rififi sur le tarif

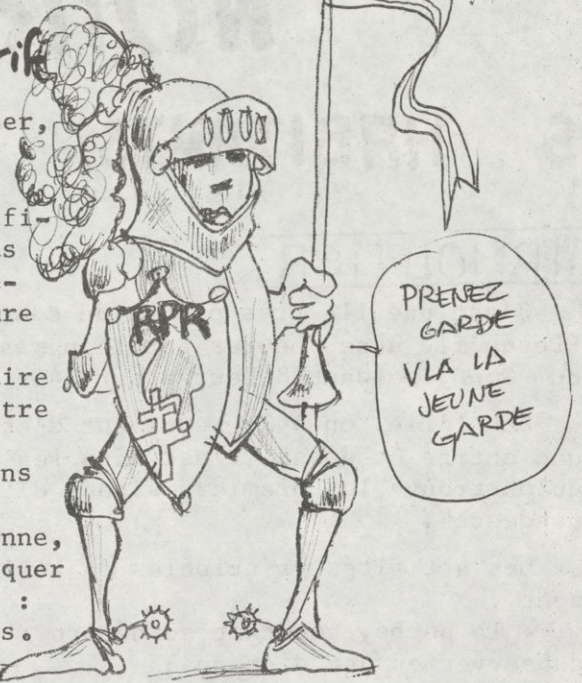
LOUDIN, conseiller général de Noirmoutier, démissionnaire; est un haut fonctionnaire, fraîchement issu de l'E. N. A.

Au conseil général de Vendée, il fait figure de "jeune loup" ruant dans les brancards des vieux notables, défendant la ligne : "défense des intérêts du littoral, infrastructure touristique etc..."

Il est proche du R. P. R., mais populaire dans l'île, car il a dit aux habitants : "votre lutte est juste".

Présent sur le pont, il a conseillé sans succès le "respect de la légalité".

La réaction de la vieille garde vendéenne, au Conseil Général, contre Loudin, peut expliquer en partie la provocation des tarifs du péage : + 17 % pour l'île, + 20 % pour les touristes.



OU VONT LES

BENEFICES DU PONT?

La seconde injustice pour les Noirmoutrins, c'est d'apprendre que le pont rapporte 1 million nouveau (100 millions).

Le pont était gratuit pour les noirmoutrins, il resterait encore 55 millions anciens de bénéfice chaque année.

injustice

Ce ne sont pas les 50 cts qui sont à l'origine du conflit mais bien l'injustice; d'ailleurs, certains nous ont dit "des noirmoutrins, pendant les événements, ont dépensé en chopine et en frais d'essence de quoi payer les 50 cts, toute leur vie !"

EN JUIN

Le Conseil général vote l'augmentation inégale d'où la manifestation d'élus et de Noirmoutrins sur le pont ;

Pétition en mairie qui sera signée par toutes les familles de l'île.

AOUT

Le P. C. minoritaire sur l'île profite des estivants, pour organiser une manifestation contre l'augmentation du pont 150 personnes.

OCTOBRE

Le Préfet prend l'arrêté. Application au 1er novembre.

NOVEMBRE

Les maires prennent une décision officielle pour lutter contre l'augmentation injuste du pont.

Des affichettes sont placardées dans toute la ville :

Amis Insulaires,
Suivant l'avis des conseillers n'acceptez pas l'augmentation du pont, continuez à payer 3 F.
Les maires de l'île

Mais préparez votre monnaie, sinon on vous prendra 3,50 F.

cette 1^{ère} SEMAINE

de NOVEMBRE

1^o - PROCES VERBAUX

A la suite de cette décision de continuer à payer 3 F. les gendarmes vont verbaliser chacun.

Alors, les élus, une quarantaine, décident d'aller chercher leur procès verbal.

Mais, c'est la panique, il y a un manque très net de carnets de convention.

Coup de téléphone à la préfecture et là, les gendarmes refusent de verbaliser : "Ou vous payer 3,50 F., ou vous ne passez pas".

Ce sera le premier barrage au péage, mais à ce moment, cela se passera calmement, sans heurts, sans mots.

Les noirmoutrins attendent leurs

procès verbaux en barrant le péage avec leurs voitures, les gendarmes de leur côté, barrent également le pont. Mais, les garde mobiles ne sont pas loin, dans le petit bois de sapins. Ils arrivent vers 12 H le jeudi.

2° - LES GARDES MOBILES DEGAGENT LE PONT EN UNE MINUTE

Il y avait alors quelques 25 manifestants qui n'ont rien eu le temps de voir. Seulement des grenades fusées. Comme on dit là-bas, "la pêche était perdue !"

On ne pouvait plus reculer, les esprits se sont montés et les élus n'étaient plus maîtres de ce qu'ils avaient monté.

Jamais, on avait vu de CRS sur l'île

3° - LE PONT RESTERA BARRÉ JUSQU'AU DIMANCHE PAR INTERMITTENCE

Vendredi 4 NOVEMBRE

Les élus démissionnent collectivement. Oudin, conseiller général également.

14 maires du littoral adoptent une motion de soutien en faveur des Noirmoutrins et demandent la révision des tarifs des insulaires et des cartes d'abonnement.

Quelques manifestants, des jeunes entre autres, passeront la nuit là.

Samedi 5 NOVEMBRE

8 H 30 : charge des garde mobiles pour prendre le poste de péage : 4 arrestations.

9 H 30 : le docteur FREUDIGER, depuis un an sur l'île, tend 3 F. au gars du péage, gars qu'il connaissait fort bien.

A ce moment là, intervient un employé de l'équipement sans doute haut placé :

■ c'est 3,50F.

- faites moi un procès verbal si vous voulez.

■ non.

- je n'ai pas 50 cts, je vous propose un chèque.

■ très bien, faites un chèque.

Puis soudain, il refuse cette solution et ne le laisse pas passer.

Freudiger doit faire demi-tour.

Et pendant cette manoeuvre, il entendra : "arrêtez-le, il force le barrage !"

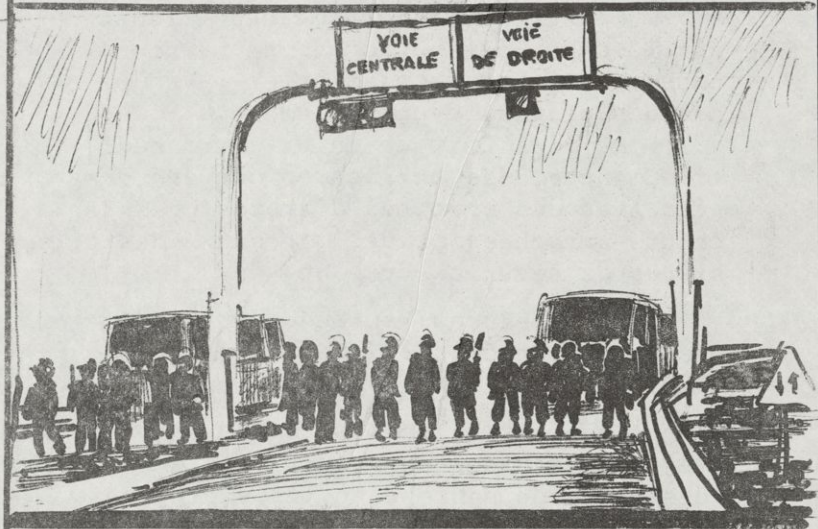
Il a même entendu : "tirez dessus". Freudiger dit : "Ils se jettent sur ma voiture, ils réussiront à m'embarquer, ma femme elle, les griffera si bien qu'elle restera bouclée à l'intérieur de la voiture.

J'étais véritablement en garde à vue. Ils m'ont tout refusé, même la visite du Docteur Madeleine qui venait voir mon état.

J'étais inculpé à ma grande surprise de : "rébellion, voix de fait, et tentative d'homicide".

J'aurais voulu écraser trois garde mobiles avec ma voiture !"

Cette affaire va déclencher l'escalade du week-end.



Samedi et dimanche, 5 et 6 NOVEMBRE

Le barrage du pont sera presque constant. Des affrontements entre garde mobiles, au moins trois brigades, et des manifestants, qui seront 700 ou 800 dimanche soir, ont eu lieu.

C'était quand même la principale préoccupation de l'île. Ce qui explique tout ces gens ébahis par la charge donnée vers 18 H 15 dimanche soir.

Le maire nous dira : "Ils ont lancé une dernière charge pour venir récupérer leurs bouchons allumeurs !".

Des voitures seront saccagées par les garde mobiles. Un conseiller de la Guérinière aura la cuisse entaillée par une crosse de fusil, et hop, huit points de suture.

Une femme sera transportée en mauvais état à l'hôpital ; il y aura un vent de panique sur les jeunes familles venues en soutien, mais ne prévoyant pas de telles violences.

Le Gois sera également barricadé par les iliens dans la soirée.

Les élus obtiennent un rendez-vous à la Préfecture pour lundi matin 11 H.

Dès leur retour sur l'île, des affiches sont accolées dans les différentes mairies et partout :

ON A GAGNE

(L'affiche reproduit alors un exemplaire du premier billet (à 3 F.) symbole de la victoire).

Le curé, sur l'initiative des iliens sonne le cloches, et les pétards fusent.

« ON AURAIT PAS CÉDÉ ! »

C'est l'avis unanime des iliens. Dès le début des actions, une tronçonneuse était amenée pour scier les pilotis des péages, éventuellement.

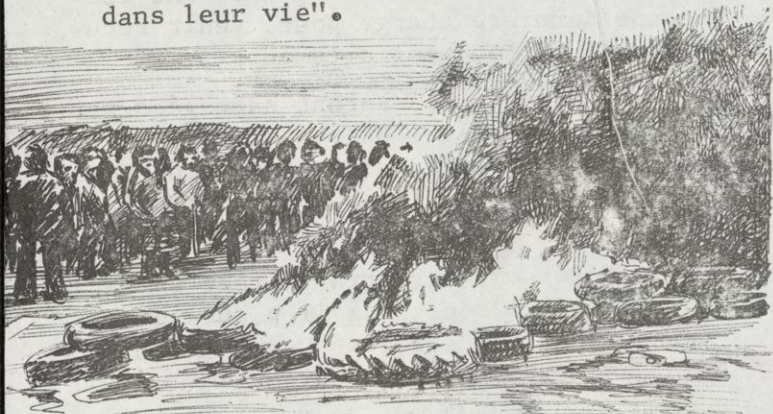
Au plus fort de la crise, samedi et dimanche, des barricades ont été dressées avec des branches d'arbres, des pancartes arrachées et des morceaux des glissières de sécurité du pont.

On a beaucoup entendu dire que des fusils et des "22" étaient sortis (22 long rifle).

En effet, toutes sortes de "matériels guerriers" étaient en préparation et même des trous de sable dans les sapinières au pied du pont, pour mieux pouvoir tirer !

Une pelleteuse était prévue pour creuser un fossé dans la largeur de la route. Pendant ce week-end, il y avait sûrement beaucoup de jeunes, absents la semaine pour aller travailler sur le continent.

Mais il y avait aussi des "vieux marins et d'autres de 50 à 60 ans qui sont repartis dimanche soir encore plus outrés, encore plus révoltés que les jeunes, pourtant, des gens bien assis dans leur vie".



LE GOIS ...

BIENTÔT UN PÉAGÉ ?

A Noirmoutier, on déplore beaucoup l'état du Gois, refait pourtant récemment mais en goudron, or, avec les marées, le goudron refroidit trop brutalement ce qui a complètement gondollé la route.

Pourtant, un cantonnier de l'île propose ses services : "je m'occupe de l'entretien du Gois rien qu'avec une technique pour bien maintenir les pavés sans joints".

Le procédé n'est sans doute ni assez moderne, ni assez lucratif, alors des rumeurs : "chercherait-on à nous installer un Gois à péage dans l'aménagement du littoral ? Qu'on s'y frotte !"

DETONNATEUR

DU PRINCIPLE DES PÉAGES !

De St Brévin, d'Oléron, du Nord de la France, (coups de téléphone au maire de Noirmoutier), on cherche à comprendre comment les Noirmoutrins en sont arrivés là : ils ont obtenu le maintien du passage à 3 F. ainsi que la révision du tarif des cartes d'abonnement.

On se rappelle les problèmes posés par le péage du Pont de Saint Nazaire pour lequel les ouvriers ont réussi à obtenir un tarif réduit sur leurs cartes d'abonnement, mais le prix reste excessivement élevé.

D'où le désir de bien comprendre la réussite de cette lutte qui pourrait servir de détonnateur à d'autres problèmes de péage.

Une autre chose à suivre : l'évolution de la Vendée, terre conservatrice, dont le littoral a fait maintenant le second département touristique de France, derrière le Var, et à égalité avec les Alpes Maritimes.

La violence des "iliens" de Noirmoutier, fraîchement rattachés au continent par le pont, et jetés (sans transition) dans un autre monde, est une conséquence indirecte de cette mutation.

- Enquête A. P. L. -

le continent isole pendant 24 h ça a été dur, pour eux



DUBIGEON: atterrissage difficile...



L'A. P. L. ne donne cette semaine que très peu d'informations sur la fin de la lutte à Dubigeon. Nous prenons les moyens de tirer un premier bilan la semaine prochaine avec toutes les personnes qui ont directement participé au conflit : grévistes, Paysans Travailleurs, femmes de grévistes, SMG etc.

Depuis le début du conflit, la section syndicale CFDT de Dubigeon fonctionnait avec un conseil syndical (l'ensemble des délégués CFDT) élargi à tous les militants qui prenaient une part active au conflit.

Le 26 OCTOBRE, jour où les dirigeants syndicaux avaient passé outre le conseil syndical élargi pour proposer directement à l'ensemble de la section un vote sur la reprise, le conseil syndical fut réduit aux seuls délégués CFDT, accentuant les divergences avec la base militante.

Ainsi, le dimanche 6 NOVEMBRE, la CFDT, à l'insu de ses militants, appela à la reprise du travail pour le lundi matin.

LUNDI matin....

La CGT organise un piquet de grève symbolique que personne ne rompra. Puis, dans la matinée, la CGT réunit ses adhérents et sympathisants (il n'y avait jamais eu autant de monde ! ///) et la décision de reprendre le travail mardi matin est prise compte-tenu de la position de la CFDT.

La CFDT propose alors la constitution d'un cortège unitaire pour la reprise du mardi, la CGT refuse et appelle, elle, à un rassemblement mardi matin.

MARDI matin....

7 H30 Seule une petite centaine de militants CFDT (sans les délégués) décide d'attendre, puis de rejoindre le rassemblement CGT.

A 9 H 30, le cortège CGT rentre, se regroupe devant la direction. Là, les responsables de la CGT réussissent de justesse à éviter un incident en envoyant une délégation déposer les revendications.

Dans la journée du mardi, le local de la CFDT est recouvert de graffitis du genre : "Vendus", "Traîtres", "CFDT".

Il semble cependant que cette action soit sans commune mesure avec le saccage décrit par la CFDT.

AUJOURD'HUI...

Le climat est morose, le rendement pas très élevé.

Plusieurs gars, écoeurés, ont décidé de demander leur compte (et partent de l'usine).

Une quinzaine de gars seulement suivirent la consigne de ne pas pointer.

dégrèvement pour les grévistes!

Le mardi 25 octobre, des femmes de grévistes s'étaient rassemblées à Cambronne, soutenues par des syndicalistes des services fiscaux.

Elles voulaient être reçues par le Directeur des Services fiscaux pour obtenir des dégrèvements collectifs sur les impôts locaux.

Le Directeur refusa d'examiner le problème autrement que sur demande individuelle.

Suite à cette demande, mardi dernier, une délégation des femmes qui ont participé aux actions sont allées porter une liasse de 60 demandes de

dégrèvement... mais aucune mesure d'ensemble ne sera prise. "Chaque cas sera examiné individuellement".

ELLES CONCLUENT : "Quand des entreprises industrielles ou commerciales en difficulté demandent un dégrèvement, l'administration s'empresse de faire une note de service mais ce n'est pas la même chose dans notre cas, et on refuse une mesure collective quand 2 400 travailleurs sont en grève depuis 7 semaines".

Les familles des travailleurs peuvent encore adresser leur demande de dégrèvement aux sections syndicales de l'usine le 16 novembre au plus tard, et

à la Maison de quartier des Dervallières le 17 novembre à 14 H 30 où une réunion de femmes aura lieu pour faire le point et le bilan de nos initiatives.

Une garderie d'enfants sera assurée.

Correspondante APL

Mise au point du Groupe Femmes Santé à propos du tract sur leur soutien à Dubigeon

Mercredi 19 octobre, six femmes du groupe femmes santé ont gardé les enfants pendant que les femmes des travailleurs Dubigeon se réunissaient.

Pour exprimer leur solidarité, et expliquer les problèmes que leur avait posés la garderie, elles ont distribué un tract à la manifestation Dubigeon du mercredi suivant (manifestation qui, à l'origine, devait être la manifestation des femmes de grévistes).

Ce tract a suscité de vives réactions, de la part de militants et militantes syndicaux.

Le Groupe Femme Santé tire ici le bilan de cette initiative

1° - IL Y A EU MANQUE DE COORDINATION ENTRE LES FEMMES DU GROUPE FEMMES SANTÉ ET LES FEMMES DES GREVISTES DE DUBIGEON

En arrivant à la garderie, nous n'avons pas pensé à nous présenter et à préciser les motifs de notre démarche de solidarité.

En fait, les travailleurs et les femmes de grévistes présents ne savaient même pas qui nous étions.

Et ceci parce que le problème de la garderie n'avait été posé que par quelques femmes de grévistes qui s'étaient débrouillées pour régler le problème.

2° - IL Y A EU MANQUE D'EXPLICATION SUR PLACE, SUR LE MALAISE RESENTI PAR LES "GARDIENNES"

S'occuper de 60 enfants, être fatiguées et débordées, fait qu'on supporte mal, en fin d'après-midi, les réflexions remettant en cause la surveillance des gosses, alors que les hommes présents n'y participent alors pas ; nous n'avons pas pensé sur le moment, à aller nous

expliquer aux réunions des femmes, ni à engager le débat avec les hommes présents.

N'ayant pas pu poser les problèmes ce jour-là, nous avons ressenti la nécessité de les exprimer dans un tract.

3° - POURQUOI LE TRACT A-T-IL SUSCITE DE TELLES REACTIONS LORS DE SA DIFFUSION ?

- La lutte de Dubigeon en était à un stade de difficultés importantes.

- Les femmes de grévistes commençaient à se rencontrer pour poser leurs problèmes au sein de la grève.

- Nous sommes arrivées en posant des problèmes qui n'apparaissaient que mineurs.

- Le texte du tract a heurté par son contenu critique, reléguant au second plan l'expression de notre solidarité.

Il n'en reste pas moins qu'il persiste des désaccords avec certaines militantes syndicales sur le principe d'un mouvement autonome de femmes, et de cel, nous sommes toutes prêtes à discuter.

- le groupe femmes santé -

Rectificatif !!!!!!!!!!!!!

On a annoncé la semaine dernière la réunion du groupe Femmes Travailleuses en Lutte.

Il s'agit en fait du groupe femmes en lutte.

MERCREDI 16 NOVEMBRE

Bilan et perspectives à la Cité Universitaire de la Bourgeoinière, Bâtiment A, salle de réunion, A 20 H 30.

on s'aurait tromper !!!!!

CINÉ CLUB

aménagement.

Le collectif aménagement (ex comité PLACE) organise un ciné-club débat sur le thème de l'environnement et l'aménagement.

Ceci dans un but d'information et de formation mutuelle de tous ceux qui y participeront.

Des séances seront programmées autour du 3 février, 7 avril et 2 juin sur des thèmes qui dans la mesure du possible, éclaireront des problèmes régionaux.

Les documents projetés seront des films ou des montages audio-visuels produits soit par des militants, soit par des organismes officiels.

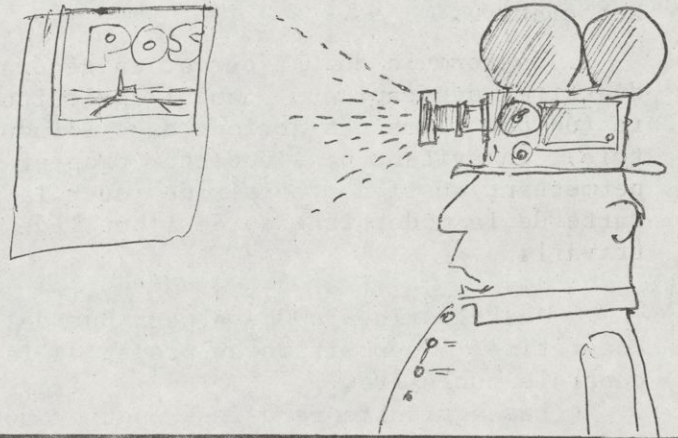
La première séance aura lieu le samedi 3 décembre à 17 H au local du collectif (26 bis boulevard R. Schumann, près du rond point de Rennes) si l'aménagement en est terminé (autrement, un autre lieu sera indiqué dans la presse).

LE THEME : à travers l'expérience d'un couple de paysans et des ouvriers d'une entreprise, sont expliqués les mécanismes qui produisent la rente foncière

(profits sur le négoce des terrains à bâtir ou agricoles).

Comme nous pouvons garder ce montage les 15 jours qui suivront, nous proposons à tous les comités de quartier centres sociaux ou associations de nous le demander dès maintenant de façon à organiser sa projection dans plusieurs endroits de la région.

Ecrire au collectif aménagement, 26 bis boulevard R. Schumann 44300 Nantes ou téléphoner au 76.26.33, aux heures de permanence de l'A. P. L. tous les jours de 17 à 19 H.



VENDEE : AUTOREDUCTION contre LE NUCLEAIRE !

Pour protester contre le programme nucléaire, un groupe de personnes en Vendée, ont décidé de s'associer au mouvement national d'auto-réduction.

L'action consiste dans un premier temps à diminuer chaque facture EDF de 15 % du montant hors taxe électricité (ces 15 % représentent l'augmentation des tarifs décidée arbitrairement en mai 76 par EDF pour financer sa politique du tout nucléaire).

Cette réduction s'accompagne d'une lettre explicative à EDF.

Dès réception de leur facture, plusieurs personnes ont déjà effectué leur soustraction.

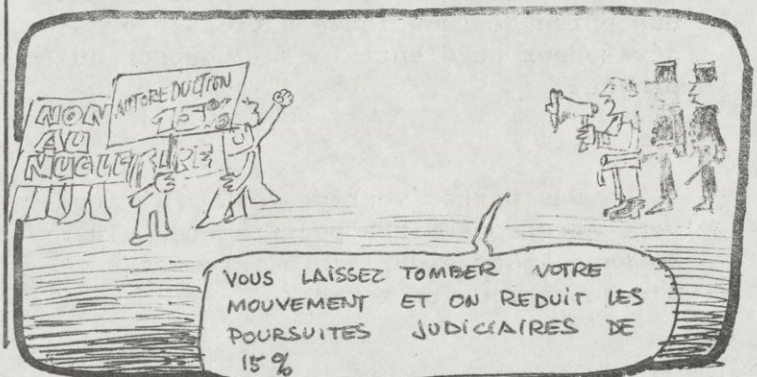
Quelques jours après, le chef de subdivision de la Roche les mettait en demeure de payer et les menaçait de couper le courant.

Le jour de l'expiration de cet

ultimatum (le mercredi 26 octobre), le GRIN (comité régional d'information contre le nucléaire), qui soutient cette initiative, est venu accompagner les autoréducteurs.

Ils ont expliqué au chef de subdivision les raisons de leur refus et ont montré leur détermination à poursuivre le mouvement.

Jusqu'à ce jour, la menace de coupure n'a pas été mise à exécution.



- autoréductions vendées (suite)

Le groupe des autoréducteurs va s'élargir au fur et à mesure que les factures vont tomber.

Il appelle toutes les personnes conscientes de la folie du programme nucléaire à se joindre à cette action.

LE PELLERIN : UN GFA pour ne pas être isolé face aux achats d'EDF.

Pour empêcher ou retarder l'achat des terrains visés par le Projet du Pellerin, un GFA se met sur pied.

Un GFA, c'est un Groupement Foncier Agricole ; sur les communes du Pellerin et de Cheix, onze agriculteurs se sont groupés pour constituer ce GFA propriété associative.

La formule du GFA permet en général d'attirer des capitaux dans l'agriculture (un peu comme des actions dans l'industrie), en évitant de s'endetter trop et permettant aussi de choisir de jouer la carte de la modernisation de l'outil de travail.

Au Pellerin, le GFA a pour but de concrétiser l'opposition au projet de la centrale nucléaire.

Les agriculteurs qui se sont groupés ont montré leur volonté de ne pas rester isolés face aux tentatives d'achat d'EDF, comme ils l'expliquent ; leur projet est de "présenter un front uni des futurs expropriables face aux tentatives d'acquisition de la part de l'E. D. F. ; prendre de vitesse les éventuels acquéreurs de terres pour le compte de l'E. D. F. ; ralentir la procédure d'expropriation.

"Dans le cas de l'existence d'un GFA, celle-ci est très longue (du fait du grand nombre de propriétaires et copropriétaires).

"ce qui retardera l'implantation de la centrale nucléaire et peut permettre une prise de conscience nationale de se développer et d'entraîner l'abandon du projet."

Des parts (montant : 100 F.) peuvent être souscrites pour ramener plus de sous, pour aider financièrement à l'acquisition des terres.

Le point sur l'auto-réduction est faite à chaque réunion du CRIN (1er et 3ème jeudi de chaque mois à la Bourse du travail boulevard Louis Blanc, à la Roche sur Yon).

On peut aussi contacter le CRIN à l'adresse suivante :

35 route de Mouilleron
85000 LA ROCHE SUR YON

"Par ces apports, la solidarité permettra de sauvegarder la terre agricole", conclut le communiqué des agriculteurs.

Pour soutenir cette initiative, contacter la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) 32 quai Malakoff, 44000 NANTES.



Cinémathèque

MARDI 15 NOVEMBRE :

soirée Jean Luc GODARD à la cinémathèque :

• 20 H 30 : "Bande à part"

• 22 H 30 : "Une femme mariée"

Carte cinémathèque obligatoire (10 F.)
prix de la séance : 5 FRANCS.

CHEIX-EN-RETZ: liberté syndicale bafouée...

Nous avons annoncé dans deux numéros précédents (n°2 et n°3) le procès de la F.D.S.E.A. intenté par le propriétaire Rondineau contre la F.D.S.E.A. qui avait appelé (avec d'autres organisations syndicales) à manifester contre la décision judiciaire ordonnant l'expulsion des Mouillé, fermiers à Cheix-en-Retz. Le tribunal de Grande Instance de Nantes a rendu sa décision le 8 novembre : il condamne la F.D.S.E.A. à verser 30 000 Frs. à Rondineau en réparation du préjudice. Nous publions plus loin, la réaction de la F.D.S.E.A. qui a décidé de faire appel.

Le texte de l'arrêt nous a été communiqué. Il nous a semblé utile de citer les passages les plus significatifs de l'argumentation du tribunal. Note : ce qui est souligné est le fait de l'A.P.L.

- Le tribunal constate d'abord que de juin 1975 à juillet 1976, la F.D.S.E.A. a appelé à plusieurs manifestations de soutien aux Mouillé, selon les magistrats "le fait que d'autres groupements aient eux aussi participé à l'organisation de ces actions n'est pas de nature à faire considérer l'action de la F.D.S.E.A. comme inexistante".

Ceci constaté, les magistrats s'efforcent de démontrer que le droit de propriété de Rondineau a été gravement perturbé par l'action de la F.D.S.E.A. La démonstration est pour le moins laborieuse. Selon les juges, "il est établi que les meetings et pique-niques ont été organisés au Bois aux Moines (nom de la ferme qu'exploitaient les Mouillé, reprise par les propriétaires Rondineau). Mais, "il n'est pas démontré qu'ils se soient déroulés sur la partie de la ferme reprise par les Rondineau".

Pourtant ces incertitudes, n'arrêtent pas les juges qui affirment que "la preuve est rapportée qu'ils (les meetings) ont eu lieu à proximité des bâtiments de la ferme que protégeaient d'ailleurs des forces de police et également sur des parcelles qu'occu-

paient sans droit les Mouillé et dont les Rondineau étaient propriétaires".

Reste alors à déterminer l'intention de la F.D.S.E.A. quand elle organisait ces manifestations.

- Pour le tribunal, il ne fait aucun doute que "le but de ces manifestations était d'empêcher l'expulsion". Le tribunal conclut alors que "les faits ainsi établis, constituent une faute de la F.D.S.E.A."

Suit alors l'essentiel de la décision. Pourquoi y-a-t-il faute de la F.D.S.E.A. ? Le tribunal reconnaît, certes, "qu'un syndicat peut légitimement critiquer une décision de justice qui va à l'encontre de ses objectifs" MAIS "il ne peut, pour s'opposer à son exécution, user de moyens portant atteinte aux droits et libertés d'autrui", sinon il commet un abus de droit.

Mais quelle est l'atteinte aux droits et libertés que peuvent invoquer les propriétaires Rondineau ? Le tribunal est très clair sur ce point "le préjudice consiste précisément dans la situation d'assiégés qui fut la leur, les obligeant à ne vivre et à ne travailler que sous la protection de la gendarmerie".

Le préjudice étant établi par le tribunal, reste à en évaluer l'importance et à le réparer : le tribunal l'estime à 15 000 francs pour les Rondineau père et 15 000 francs pour les Rondineau fils.

On peut faire quelques remarques sur ce jugement :

1 - l'atteinte à la propriété des Rondineau, n'est pas démontrée. Le tribunal reconnaît d'ailleurs cette incertitude.

2 - le tribunal reconnaît que le fait de s'opposer à l'exécution d'un jugement par la manifestation est légitime. Ainsi tombe un argument avancé par les Rondineau.

3 - mais l'essentiel n'est pas là, car si le tribunal ne remet pas en cause le principe même de la manifestation syndicale, il lui impose

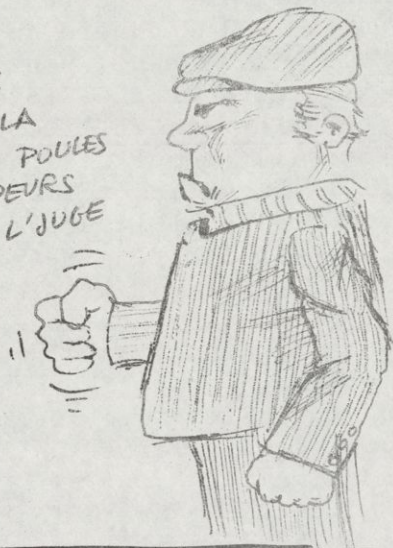
de telles limites, qu'il en rend l'exercice illusoire. Le tribunal fait en effet prévaloir les droits et libertés individuels sur les droits politiques exercés collectivement : droit d'opinion, droit de manifestation etc....

Finalement, ce qu'on reproche à la F.D.S.E.A. c'est d'avoir fait peur aux Rondineau, de les avoir impressionnés.

Cette jurisprudence remet en cause l'exercice du droit syndical, puisqu'elle permettrait à n'importe qui, d'obtenir une réparation monétaire, pour avoir été bloqué dans un embouteillage, provoqué par une manifestation ou parcequ'il a été réveillé par les slogans ou effrayé par les drapeaux rouges. C'est bien d'une remise en cause des libertés politiques qu'il s'agit.

enquête A.P.L.

TOUTES CES
MANIFESTATIONS
N'ONT DERANGÉ LA
DIGESTION, MES POULES
ONT EU DES VAPEURS
ALORS MONSIEUR L'JUGE
ÇA S'IMPOSE !
INTERDISEZ
CES
SYNDICATS !



Vendredi 18 novembre à 20h30
au Centre Socio-Culturel du Sillon de Bretagne :

- Projection d'un montage diapos sur la lutte des résidents des foyers SONACOTRA réalisé par leur Comité de Coordination,
- Débat organisé par le Comité de soutien de NANTES.

Au moment où un certain découragement existe dans la classe ouvrière, et face aux mesures racistes de Stolero, cette lutte est exemplaire par sa détermination (elle dure depuis près de 3 ans) et parce qu'elle va au-delà de ses revendications immédiates.

Pour l'Unité de la Classe Ouvrière et l'Egalité des Droits, elle est à faire connaître largement :

**SONACOTRA CEDERA !
LES RESIDENTS VAINCRONT !**

**FDSEA
LOIRE ATLANT.**

(communiqué)

Suite au verdict rendu le 8 novembre 1977 par le Tribunal de Grande Instance de NANTES condamnant la F.D.S.E.A., en tant que Syndicat, pour avoir tenté de s'opposer à l'expulsion d'un fermier injustement condamné par la Cour d'Appel de RENNES en 1970, la F.D.S.E.A. constate la gravité exceptionnelle d'un tel jugement qui, par ses conséquences, prive le syndicalisme de tout moyen d'action.

La F.D.S.E.A. rappelle qu'elle a conduit en commun avec le M.R.J.C., la Section Locale C.F.D.T. et Ste Pazanne-Machecoul et les Paysans Travailleurs, l'action et que celle-ci fut conduite d'une façon exemplaire de calme et de sang froid face à la violence continue subie par les fermiers.

Elle appelle tous les paysans et les travailleurs à se mobiliser devant une attaque aussi délibérée du droit syndical et informe de sa volonté de faire appel de ce verdict.

RADIO LIBRE 44

S'EXPLIQUE ...

A trois reprises, une radio libre s'est manifestée à NANTES. Avant l'été, pour prendre le parti des paysans qui refusent l'implantation d'une centrale nucléaire, et pour leur donner la parole. La seconde fois, il y a quelques semaines, au plus fort de la grève des ouvriers de Dubigeon, pour leur donner la possibilité de mieux faire connaître leur lutte. Tout récemment, cette radio, a donné la parole aux femmes des grévistes, de Dubigeon décidées à ne pas rester en marge de la lutte, et à vaincre toutes les réticences. La nature même de ces émissions montre que Radio Libre 44, tel est son nom, diffère des radios locales tentées à Paris, dont nous parlions hier.

"Nous avons choisi de parler de toutes les luttes qui peuvent se passer", expliquent ses animateurs. Ont-ils ainsi créé un instrument d'information au service des travailleurs, et sous leur contrôle ? Au service des travailleurs, indéniablement. Sous leur contrôle, pas vraiment, répondent les animateurs. Car tant que les radios libres seront cantonnées à une clandestinité plus ou moins contraignante, tant que le monopole de l'information audiovisuelle existera, qu'il soit géré par Giscard, Mitterrand ou Marchais, l'appropriation réelle de moyens d'informations locaux par les travailleurs se heurte à des limites. Face à la tactique du brouillage dont le principal danger est de confiner les radios libres dans une complète marginalité, Radio Libre 44 pense qu'il est possible d'agir. A condition de faire savoir largement qu'en brouillant une émission où s'expriment les ouvriers en lutte, les femmes, les paysans, c'est le peuple qu'on empêche de s'exprimer. Le combat pour la liberté d'expression est loin d'être terminé.

faire du Pellerin.

Les moyens techniques n'étaient pas encore au point ce qui a eu pour conséquence une émission pas très audible et pas très écoutée. Par la suite, on s'est amélioré techniquement. On avait décidé de commencer à partir de novembre sous une forme plus régulière et la grève de Dubigeon nous a un peu précipités : on trouvait que c'était un conflit intéressant. C'est à la suite de cette émission qu'on a déterminé la fréquence de 15 jours entre chaque émission.

L'émission suivante portait plus sur le problème des femmes à Dubigeon puisqu'elles commencent à faire quelque chose entre elles et il nous semblait important que les femmes se groupent entre elles et participent à la lutte dans une usine d'hommes.

LES SYNDICATS DE DUBIGEON ET LA RADIO LIBRE

► Lorsque Radio Libre 44 s'est décidée à consacrer une émission à la grève de Dubigeon, accélérant ainsi son planning, ses animateurs ont été trouver les sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T. de l'entreprise, en leur proposant de "passer à l'antenne". "La C.G.T. a refusé catégoriquement notre proposition. Dans la C.F.D.T., certains étaient d'accord pour passer, d'autres non. D'ailleurs, le principe même de l'émission était critiqué par



☐ RADIO LIBRE 44 : On réfléchit depuis longtemps au projet et on s'est décidé en une semaine au moment où les 5 paysans ont été inculpés pour l'af-

certains. De ce fait, la section C.F.D.T. par elle même n'a pas pris de position, mais ont participé à l'émission.

► Le Quotidien du Peuple : Quel rôle voyez-vous pour Radio Libre ?

① - Tout d'abord l'information, principalement. Une information différente, plus vivante, plus intéressante parce qu'elle permet aux gens de s'exprimer directement.

Radio Libre n'est pas un hasard. La plupart des radios se veulent écologiques. Nous, on a choisi de parler de toutes les luttes qui peuvent se passer. De toutes façons, que ces informations soient écologiques ou non, notre position est que les gens puissent s'exprimer et non les leaders.

► Vous avez déclaré dans votre plate forme, être au service des luttes. Qu'est-ce que cela veut dire ?

① - On se propose d'abord d'informer. Une des principales formes intéressantes de la radio, c'est justement d'être recevables par les voies qui nous sont habituellement refusées. On voudrait être le haut-parleur des luttes, privilégier certaines formes de luttes qui sont plus intéressantes ou plus dynamiques, ou qui emploient des procédés originaux, les faire entendre, les faire connaître.

Plus qu'un haut parleur, la radio peut être un moyen de lutte supplémentaire contre le capitalisme.

► Est-elle contrôlée par les travailleurs ?

① - Ce n'est pas une radio contrôlée par les travailleurs dans la mesure où tant que le monopole existera, il n'y aura jamais un contrôle des masses sur les moyens de diffusion. Toutefois bien sûr, quand on fait les bandes magnétiques, on ne passe jamais quelque chose sans les avoir relues avec les personnes interviewées et avoir choisi avec elles les passages les plus intéressants. Et nous relisons ensemble la bande avant de la diffuser.

► Des affiches ont été collées dans les quartiers populaires pour l'écoute. Comptez-vous organiser des écoutes collectives ?

① - Il semble que le problème de l'écoute n'est pas de notre ressort. Ce n'est pas à nous de déterminer quel type d'écoute il y aura. L'information étant faite, les gens la prennent en

charge, et s'ils veulent faire des écoutes collectives dans les quartiers, ils s'organisent.

► Tout le monde reconnaît que le monopole de la radio-diffusion n'est pas respecté par l'Etat, mais personne ne veut le remettre en cause. Que pensez-vous de l'attitude de la gauche vis à vis du monopole ?

① - Pour nous, il faut lutter contre le monopole de la radio, qu'il soit de droite ou de gauche. Les partis de gauche ont pris position pour la radio de monopole, et à notre avis, une radio de monopole ne sera jamais au service des travailleurs. Il suffit d'ailleurs de regarder de quelle façon est traitée l'information dans les journaux de gauche pour se rendre compte qu'elle est stéréotypée et ne laisse s'exprimer que les leaders.

► Le gouvernement ne s'est pas encore lancé dans une répression systématique des Radios Libres. Mais par contre le brouillage par T.D.F. semble devenir la règle, et R.L. 44 l'a déjà subi. Alors, quel impact pensez-vous avoir, et comment voyez-vous l'avenir ?

① - Il est difficile de mesurer l'impact que nous avons eu sur les quartiers. Notre objectif était de faire une émission régulièrement, tous les 15 jours, le vendredi, à heure fixe.

Le problème, c'est que, une des trois émissions a été brouillée. Cela ne nous empêchera pas de continuer : il y a des moyens de contourner les problèmes de brouillage. De toute façon, nous comptons sur l'aide des gens. Notre idée serait qu'il se crée un comité de soutien dont une tâche serait de faire des bandes pour faire l'information à la radio. Cela nous aiderait financièrement, ce qui a son importance, et nous aidera à diversifier notre action.

Pour en revenir au brouillage, nous pensons que ce n'est pas réellement la Radio Libre 44 qu'on brouille. Ce sont les travailleurs qui s'expriment dans les émissions. Nous appelons donc à un soutien très large, pour que les gens puissent continuer à s'exprimer par le moyen de la radio.

RADIO LIBRE

ENCORE BROUILLÉE

Décidément le gouvernement à l'air de tenir beaucoup au monopole et ce n'est sûrement pas un hasard. R.L. 44 a encore été brouillée, nous émettions cette fois une auto-interview des membres de la radio, afin de préciser notre projet ; nous parlions également de la nécessité d'un comité de soutien pour R.L. 44.

Nous avons décidé de continuer à émettre, le brouillage nous gêne, mais nous pensons à de nouvelles possibilités. Ce brouillage est quand même un signe, le signe que le gouvernement et les flics ne veulent pas que les gens de la base puissent s'exprimer librement. Pourtant R.L. 44 n'est qu'une radio locale, mais l'expression d'une autre parole que celle des leaders politiques : c'est trop. Il faut la baillonner.

Par contre on laisse des radios pirates telles que Europe n°1, Luxembourg courrir et diffuser dans toute la France, eux ne dérangent pas le pouvoir en place.

Lettre Ouverte

Aux Rédacteurs en chef, régionaux de : - Ouest-France - Presse Océan

Le jeudi 20 octobre, le communiqué de presse suivant a été proposé aux agences de la ROCHE SUR YON, communiqué dans lequel un Groupe d'Enseignants de l'Ecole Emancipée-Vendée, s'élève contre l'ignoble campagne menée à l'occasion de la mort de trois prisonniers politiques dans une prison d'Allemagne Fédérale (Andréas Baader).

Le lundi 24, aucun écho dans vos journaux. Après renseignement, il a été répondu

- à l'agence de Presse-Océan : le communiqué a été refusé par NANTES par consigne écrite (la main-mise de Hersant porte-t-elle déjà ses fruits ?)
- à l'agence d'Ouest-France : le communiqué a été transmis à la direction de Rennes qui n'a pas donné suite.

Nous dénonçons ces atteintes inadmissibles à la liberté d'expression,

Notre lutte pour une radio libérée de toute publicité, au service de toutes les luttes doit continuer.



COMITE DE SOUTIEN

Une réunion est prévue le mercredi 16 novembre à 20h30 à la Fraternité Protestante,

3 rue Amiral Duchaffault,

en vue de former un Comité de Soutien à RADIO LIBRE 44.

la partialité de la presse à grand tirage, y compris celle des journaux régionaux, de la radio, de la télé.

De telles méthodes visent :

- à supprimer toute réflexion sur des événements pourtant très importants,

- à faire croire à l'unanimité de l'opinion publique, en censurant toutes les analyses différentes,

- à conditionner l'opinion pour créer une véritable psychose anti-terroriste, anti-gauchiste, anti-communiste dans un amalgame digne des procès nazis,

- à resserrer les rangs autour des Etats, qui en supprimant ces "bandits" supprimerait l'insécurité.

L'insécurité naît de la crise de la société capitaliste, c'est cela qu'il faut combattre.

G. Vendéen de
l'Ecole émancipée

apl, LA HUNE

VOUS AVEZ LA PAROLE :

Pour le problème du deuxième journal sur la Basse Loire, je trouve aberrant d'entrer en concurrence sur NANTES avec "La Hune". Si déjà sur un plan local on en arrive à de telles extrémités c'est lourd de conséquences pour un gouvernement dit de "gauche". Sans compter que les gens à qui sont censés s'adresser à l'A.P.L. et à "La Hune", n'ont pas les moyens de s'offrir le luxe de s'abonner à deux journaux, à moins qu'il y ait un tarif de faveur pour les abonnés de l'A.P.L. à "La Hune" et réciproquement (je plaisante naturellement!).

Il faut que ce genre de journal vive absolument, qu'il s'appelle comme il veut, on s'en fout mais il faut que ceux qui ont la pratique aient aussi la parole. Ras le bol des théoriciens et des idées ! Il faut laisser parler ceux qui luttent tous les jours où ils sont et surtout sans sectarisme ou tactiques politicardes souvent puantes.

Bon courage.

Une lectrice.

Salut camarades,

J'ai lu avec attention votre papier "A propos de la Une" paru dans l'A.P.L. du 3 novembre. Cela me donne l'occasion de vous écrire quelques points de réflexion sur ce problème.

En fait, ce n'est pas d'aujourd'hui que datent ces réflexions dans la mesure où, les problèmes de l'A.P.L. existent à mon avis, séparément, indépendamment de l'arrivée d'un concurrent.

Vous possédez un certain nombre d'originalités, que vous semblez connaître, si j'en juge vos observations, mais que à mon avis, vous n'avez jamais assez épanouies, développées. Ce qui pourrait être une cause de la stagnation du tirage.

Cette originalité, c'est d'être le seul canard d'expression populaire de la région et peut-être de Bretagne. Je me demande si vous pigez toute la portée de ce fait. Dans notre société capitaliste, la presse, le journal, sont une marchandise comme les autres. Donc, le but d'un canard qu'on le veuille ou non, n'est pas d'informer, en dernière instance, il est d'être une valeur réalisable qui va se convertir en fric. Alors dans ces conditions, malgré toute la bonne volonté des promoteurs d'un canard, malgré leur idéologie, ils serreront tenus par cette réalité. D'autant plus que, transformer un produit en argent, vise également à payer des salariés, à rembourser des emprunts, à fructifier un capital. Le journaliste, le rédacteur qui vend sa force de travail, est coincé comme tous les travailleurs. S'il veut vivre, il doit laisser ses aspirations à la porte. Ou bien, il doit faire en sorte que son canard trouve le créneau, s'y installe et se maintienne. Cela suppose obligatoirement fabriquer un produit qui se vend. Où est la liberté du lecteur ? Elle n'existe toujours pas, puisqu'on lui demande seulement d'acheter ce produit. Exemple : ainsi, à l'heure actuelle, nous n'avons pas le choix d'orienter la production d'engins automobiles en fonction de nos besoins réels, selon des règles écologiques et économiques qui ne sont pas celles du capital, nous avons seulement le choix entre tel ou tel type de voiture. C'est la même chose pour la presse, qu'elle soit de droite ou d'extrême gauche.

Or l'A.P.L. est la seule tentative de rupture avec ce système. Elle est un essai de combat contre le journal-marchandise. Tout simplement, parce qu'elle n'est pas faite par des professionnels qui en dépendent financièrement, parce qu'elle est au contraire réalisée par des bénévoles et fonctionne démocratiquement, que chacun et tous, avons l'occasion d'y écrire, ou la possibilité d'y faire pa-

raître in extenso, toutes les informations que l'on souhaite. Autrement dit, pour beaucoup de gens l'A.P.L. c'est, notre canard, celui que l'on contrôle vraiment, le seul que tout un chacun fabrique et réalise.

Cette originalité vous ne l'avez pas assez mise en valeur, vous ne l'avez pas suffisamment exploitée à mon avis. Peut-être faudrait-il s'appuyer plus sur des correspondants de boîtes, de quartiers, des campagnes, représentatifs de groupes sociaux actifs. Peut-être la propagande doit elle consister à organiser dans tout le département des réunions où le projet A.P.L., de canard pour le peuple, fait par le peuple, serait expliqué, défendu. Ainsi peut-être beaucoup de gens qui ne connaissent pas l'A.P.L. feraient sa rencontre c'est une solution éventuelle à la stagnation du tirage.

Dans cette perspective, vous ne devez avoir rien à craindre en principe de "La Une". Car les gens qui liraient la Une, ne pourrait pas intervenir dans sa réalisation comme ils interviennent à l'A.P.L. Même si la Une raconte des événements, elle ne fera que relater. Les intéressés n'auront pas eu pour cela la parole. L'exemple de Libé est là pour nous le rappeler. 200 personnes sont capables d'envahir la rédaction car "le canard les a trahis". C'était à prévoir un jour ou l'autre, dans la mesure où quoiqu'ils disent, les rédacteurs de Libé ne sont pas libres ; il fabriquent leur casse-croute. Si Libé ne se vend pas, pas de casse-croute. Même chose pour le futur "La Une". Il va se chercher une clientèle, s'y tiendra mais le lecteur ne sera pas du même côté de la barrière.

C'est pourquoi, si l'A.P.L. développe sa propre originalité, obligatoirement tous ceux qui s'y reconnaissent, continueront de s'y reconnaître et de l'utiliser.

Or là, j'ai cru voir une petite contradiction dans votre texte. Car si effectivement vous réaffirmez votre projet de canard d'expression directe populaire, vous dites également que vous êtes prêts à faire un journal commun avec "La Une" sur la Basse Loire. Mais la Une vise un public populaire (dit leur tract) soit, mais l'A.P.L. "est le peuple", écrite par le public populaire (ou elle doit l'être, car tel est son but).

Donc, je me demande si parfois, vous ne regrettez pas de ne pas

être un canard comme les autres. J'espère que non, mais faites gaffe, on dirait que tout ça vous tente.

A mon avis, si vous renforcez votre projet de canard écrit par le peuple, si vous orientez toute votre action militante pour cela, vous n'avez rien à craindre d'un canard de plus dans le ciel de la gauche et l'extrême gauche. Tant qu'il y aura du professionnalisme, il n'y aura pas de vraie liberté de la presse. Je vous rappelle un texte de Marx intéressant :

"La première liberté de la presse, c'est de ne pas être un métier. L'écrivain qui la rabaisse jusqu'à en faire un moyen matériel, mérite d'être puni de cette servitude intérieure par la servitude extérieurs, autrement dit, la censure. Ou plutôt, sa punition, c'est l'existence de la censure."

Cela n'a pas du tout perdu de son actualité !

Enfin, la présence d'intellectuels comme Guin, dans le comité de rédaction de La Une, me laisse à penser que ce n'est pas pour demain que La Une se fera comprendre du peuple. C'est peut-être dur mais qu'il le veuille ou non, Guin, n'aura jamais les mots et les paroles d'un ouvrier C.F.D.T. ou C.G.T., ou d'un paysan, pour exprimer ce qu'ils vivent et ressentent.

Maintenant, à mon avis, il y a des petits défauts qui empêchent également l'A.P.L. de prendre son essor. D'abord la présentation : c'est parfois un tel bordel, qu'on ne sait plus commencer et finir. Les textes sont trop tassés donc rébarbatifs et c'est radical, chez le gars ou la fille qui s'est crevé toute la journée, il sautera les tartines. Donc aérer la présentation. Hiérarchisez les titres, ne pas envoyer des bouts d'articles aux 4 coins du canard, mettre en valeur les dessins qui sont excellents. Peut-être à mon avis faudra-t-il envisager une autre formule de présentation. Même avec 2 000 exemplaires tirés, il est possible à mon avis de faire imprimer sur format tabloïd tout en rentrant dans les frais.

En ce qui concerne le contenu, essayer d'être plus rigoureux. Parfois, certaines informations sont partielles, floues, en particulier quand il s'agit d'enquêtes. Par ailleurs, je crois que certains articles sont trop longs. Est-il nécessaire de reproduire

sur 6 pages, les minutes du procès de St Nazaire. De même que pour le nucléaire (Pellerin). Je me souviens que vous présentiez des tartines de textes qui avaient un intérêt seulement secondaire, il me semble.

En clair, parfois moins de baratin et plus de textes rigoureux, approfondis, cohérents et informés. Cela pour ce qui est fait par des copains du comité de rédaction ou des correspondants. Pour tous ces papiers passés par des gens engagés dans des luttes ou des groupes d'action etc, c'est très bien au contraire de les laisser tels quels et surtout noyés dans l'ensemble et non pas placés dans un imbécile courrier des lecteurs comme certains canards. Il ne faut pas oublier que c'est le but de l'A.P.L.

Voilà en quelques mots mes impressions. J'espère que cela vous intéressera, à moins que vous ne connaissiez tout cela.

La "HUNE" répond à l'APL.

Votre article contient des informations inexactes ou pour le moins ambiguës :

-Les moyens financiers et matériels. Vous dites que nous voulons nous donner des moyens sans rapport avec ceux dont vous disposez. Et par ailleurs, vous avez carrément supprimé la phrase écrite dans notre plaquette de présentation (un Hebdo pour la Basse Loire) : "aucune banque, aucun mécène ne nous finance (...) nous comptons uniquement sur vous". Cet oubli peut créer la confusion alors qu'un bruit circule, gentiment lancé par la droite, que nous aurions des fonds secrets dont certains viendraient de l'étranger ! Cela est totalement faux. Notre financement se résume aux trois moyens proposés à ceux qui peuvent et veulent nous aider :

- prendre une ou plusieurs actions de 300 F.
- s'abonner à 150 ou mieux à 250 F.
- souscrire librement selon ses moyens.

Nous avons un besoin urgent de trésorerie pour lancer notre numéro 0 (chèques à envoyer à la Hune, 12, place du Commerce à l'ordre de Michel Brugvin).

- Vous écrivez que vous avez été mis au courant du projet "par hasard et par ruse", comme si nous avions voulu comploter en catimini. C'est votre version des faits. Ce ne sont pas les faits tels que nous les voyons. Nous sommes prêts à expliquer dans les détails toute l'histoire du projet. Mais dès maintenant un point décisif doit être dit : si nous avons parlé au grand jour de notre projet, plusieurs copains journalistes risquaient de se faire licencier aussitôt par leur patron de presse. La répression patronale, ça existe !

- Vous dites que vous avez du taper du poing sur la table pour exiger une rencontre avec nous. Nous ne sommes pas d'accord avec cette version des faits. Notre projet a pris corps le vendredi 23 septembre. Dès le lundi 26 le rendez-vous était pris avec vous.

- Vous dites bien que cette rencontre a eu lieu. Mais vous ne dites pas un mot de cette entrevue. Pourquoi ce silence ? Voilà une information que les lecteurs de l'A.P.L. ont le droit de connaître. D'autant qu'à notre avis cette entrevue a permis une explication franche...et sympathique... Des détails tout ça ? Pas forcément. C'est une pratique de l'information qui est en jeu. Notre projet quant à nous c'est de faire "un effort rigoureux et tenace pour (...) rendre compte de la complexité des situations, éclairer la réalité des faits et des affrontements". Mais venons en au problème de fond.

- Nous pensons que l'A.P.L. et la Hune, sont deux projets fondamentalement différents et complémentaires.

Ce n'est pas par négligence, encore moins par mépris, que nous avons écrit la phrase que vous nous reprochez à propos de La Hune : "il n'existe pas d'hebdomadaire de ce genre en Loire Atlantique".

Entre l'A.P.L. et la Hune, il y a certains points communs : face à la presse dominée par les pouvoirs,

HUNE (suite)

et spécialement ceux de l'argent, nous voulons une autre information avec des méthodes différentes.

- Celà étant, l'A.P.L. dont le rôle nous apparait extrêmement utile, remplit une fonction particulière. C'est d'abord un bulletin de liaison entre militants qui permet à ceux qui luttent de s'exprimer directement. Dès le début l'A.P.L. s'est définie comme une agence de presse "assurent l'échange des informations sur les luttes" (tract de présentation de l'A.P.L. NANTES printemps 1972). On disait même alors : "l'A.P.L. vit des informations envoyées par chacun. Nous sommes tous des correspondants de l'A.P.L." (A.P.L. du 23 octobre 1972).

- Le projet de La Hune c'est tout autre chose. D'emblée nous voulons adopter un langage compréhensible par le plus grand nombre. Nous tenterons de "couvrir" toute l'actualité. Nous ne parlerons pas seulement des luttes, mais de tout ce qui fait la vie des gens : loisirs, spectacles, sports. Et pas seulement de temps en temps pour critiquer de l'extérieur, mais régulièrement d'un regard contestataire.

Il n'est donc pas étonnant, que des "journalistes, amis de l'A.P.L. de longue date" aient décidé de créer un journal, effort complémentaire du vôtre, pour libérer l'information. Ils n'ont pas hésité à aider l'A.P.L., l'équipe actuelle, comme celles qui l'ont précédée. Ils ont décidé de continuer à le faire dans l'avenir.

C'est vrai que vous faites rebondir le débat à présent quand, vous affirmez à l'A.P.L., avoir le projet de "dépasser largement les limites actuelles de 1100 exemplaires et de vous orienter vers les 3 ou 4000 lecteurs. Voilà quelque chose de nouveau. Et nous sommes d'accord avec vous lorsque vous dites : "nous n'avons pas eu le souci de définir clairement nos buts". C'est un aveu, qui n'est pas mince ! Si la naissance de la Hune vous amène à le faire c'est déjà un résultat positif ! Mais alors, des questions nouvelles se posent. Et la réponse à ces questions, n'appartient pas d'abord à l'équipe qui anime l'A.P.L. ni à celle de la Hune, mais à l'ensemble de ceux qui ont intérêt à la libération de l'information. Ce changement de l'A.P.L.,

- est-ce une bonne chose ?
- est-ce possible ?
- comment celà a-t-il été décidé ?
- les lecteurs de l'A.P.L. ont ils conscience de ce virage ?
- sont-ils d'accord ?

Qui sommes nous politiquement dans notre projet ?

"Les uns se situent dans le cadre de l'union de la Gauche ; les autres, tout en souhaitant sa victoire, croient que le mouvement populaire ne se résume pas seulement à cette expression ; d'autres encore soulignent que place doit être faite aussi à la dissidence, voire à la marginalité."

Cette diversité est voulue au départ. Nous pensons qu'elle garantira mieux la liberté d'expression. Si l'un d'entre nous voulait bloquer telle information gênante, ce sont d'autres membres du groupe qui s'y opposeraient !

Un dernier point : d'une part vous nous critiquez comme si nous étions le diable. Mais d'autre part, parlant de nous, vous dites : "nous sommes prêts à discuter avec eux de l'éventualité d'un journal commun". N'y-a-t-il pas là ce qui pourrait ressembler à une contradiction ?

Comment l'A.P.L. peut-elle se situer par rapport à la Hune ? Une déclaration de l'A.P.L. du 13 novembre 1972, nous met sur la voie. Elle définit ainsi : "les rapports entre une agence de presse et un journal : l'un et l'autre se complètent en toute indépendance, et leur action ne se situe pas sur le même plan : l'A.P.L. diffuse telle quelle l'information qu'elle reçoit, le journal la regroupe et l'analyse selon sa propre perspective".

Nous ne pensons pas qu'il y ait vraiment concurrence.

Nous souhaitons la bonne entente dans la différence.

Pour La Hune,
Michel Brugvin.

UNE MISE AU POINT DU COLLECTIF APL

Le débat public que nous avons voulu avec la Hune et l'ensemble des lecteurs prend corps.

Nous publions aujourd'hui deux lettres de lecteurs et la réponse officielle de l'équipe de la Hune.

Nous proposons une réunion publique LE JEUDI 24 NOVEMBRE pour débattre le plus largement possible de l'APL et de l'information.

Dès à présent nous croyons nécessaire de préciser plusieurs points de détail.

1° - Il y a des gens, nous dit la Hune, qui accusent ce nouveau journal d'être financé par Boumédiène ou Khadafi.

C'est ridicule. Il est tout aussi ridicule de prétendre que nous, APL, nous avons porté une basse attaque à ce niveau ("mécénat etc...").

Qu'on se réfère à ce que nous avons écrit sur ce sujet. Le problème est simplement que "La Hune" s'adresse au même public que nous et qu'elle le fait avec de gros moyens, disproportionnés aux nôtres.

Voilà pourquoi, il y a "concurrence", et concurrence inégale.

2° - Nous avons suffisamment de bruits de couloir pour savoir, dès juin, qu'existait un projet sérieux d'hebdo de gauche pour la Basse Loire.

Si la décision d'adopter le projet actuel n'a été prise qu'à la fin septembre, il s'est passé quatre mois pendant lesquels nos amis journalistes nous ont tenu à l'écart alors qu'il est connu de tous que certains membres de l'équipe de la Hune cherchent depuis longtemps à faire disparaître l'APL.

D'où notre inquiétude et notre impatience à rompre le silence.

3° - Enfin et surtout, nous contestons la référence unique aux textes de 1972 pour définir l'APL aujourd'hui.

Un peu d'histoire : en 1972, l'APL était un projet national d'agence de presse pour briser le monopole AFP.

L'APL Ouest était alors une des agences locales de ce réseau national qui depuis s'est dissous.

En 1975, après un an d'inter-
ruption, une nouvelle équipe relançait le titre et dès le début affirmait sa volonté de dépasser le rôle de simple agence de presse, de bulletin de liaison interne à l'extrême gauche pour promouvoir, sous toutes ses formes, "une véritable information au service des luttes populaires".

Depuis deux ans, nous nous efforçons de mener un débat avec nos lecteurs.

Entre septembre 76 et juin 77, plusieurs réunions (collectif élargi, A. G. de lecteurs) ont été consacrées à ce sujet : quelle information dans l'APL ? Notamment le 10/02/77 et le 17 janvier 77 (voir APL n° 170 et 175), il fut décidé de ne pas attendre passivement l'information mais de développer les enquêtes, d'élargir notre cercle de correspondants, de perfectionner notre qualité technique et notre distribution.

Nous désirons nous développer mais pour toucher 3 ou 5 000 lecteurs, nous ne changerons pas les objectifs de l'APL, sa nature.

Mais nous n'avons pas une vision étriquée de l'information et du peuple.

Le peuple ne se limite pas aux 1 200 acheteurs actuels et ce n'est pas trahir la volonté de nos correspondants que de vouloir faire connaître leur opinion au plus large public.

Alors, qu'on ne nous fasse pas de mauvais procès, mais qu'on discute des problèmes concrets de notre croissance !

collectif A. P. L. -

UN NOUVEL HEBDO DANS LA RÉGION

(Encore un!..)

"LE CANARD DE NANTES A BREST"

"Sous ce titre qui sacrifie un peu au calembour mais a le mérite de la précision géographique, paraître prochainement en Bregagne un journal hebdomadaire."

D'un format tabloïd, (Libération, Rouge ou Quotidien du Peuple), il comptera 16 pages et sera vendu dans les kiosques au prix de 3,50 F. ou 4 F. (la décision n'est pas encore prise).

"Ce journal est le projet d'une équipe de journalistes professionnels qui savent combien, soumise aux seules lois du marché capitaliste, la liberté d'information est formelle, combien la censure est efficace et combien elle va s'aggraver dans la période qui s'ouvre..."

Ce journal ne dépendra d'aucun groupe financier, il ne dépendra que de vous, de ce que vous attendez, de ce que vous exigerez."

"L'intérêt que vous porterez à ce projet ne sera conséquent que si dans

dans le même élan, vous portez la main à votre porte-feuilles et contribuez à réunir les 500 000 F. nécessaires à la réalisation de ce projet.

"Sachez enfin que le "Canard de Nantes à Brest" ne gaspillera pas les moyens que vous lui donnerez, en une coûteuse campagne d'affichage et que, de ce fait, il ne peut être confondu avec un autre hebdomadaire "de l'Ouest" qui annonce ainsi sa parution."

Les souscriptions sont à adresser aux :

"EDITIONS POPULAIRES BRETONNES"
32, rue du Grand Trotieux
22200 GUINGAMP.

WEEK-END « CHANSON »

Week-end organisé par "Culture et Liberté" les 19 et 20 novembre 1977, au Foyer des Jeunes Travailleurs 9 boulevard Vincent Gache 44200 NANTES.

La chanson autrefois était le fidèle reflet de la vie des provinces, des groupes sociaux et de l'histoire de notre pays, création collective, sa fonction sociale était écoutée, chantée et transmise.

Aujourd'hui, la chanson est devenue une industrie :

- il y a la chanson que nous entendons à la télévision, la radio (celle que nous connaissons le plus) ;
- il y a la chanson "engagée" ;
- il y a la chanson "folklorique", "ethnique" ;
- il y a la chanson dans les "lutes des travailleurs".

Le week-end a pour but d'approfondir ces différents aspects de la

chanson.

En même temps qu'une réflexion, ce week-end sera une agréable détente.

HORAIRES :

Samedi : 14 H 30 - 19 H
20 H 30 - 22 H

Dimanche : 9 H - 12 H

S'inscrire pour ce week-end à :
Culture et liberté, 30 rue de la Boucherie 44000 NANTES - téléphone : 71.35.24



CULTURE
et LIBERTÉ

RÉSEAU D'INFORMATIONS tous azimuths

Création d'un réseau d'informations, d'aides et d'échanges par l'Association BEZO RU ha DERO DU (le bouleau rouge et le chêne noir...) chez P. Auriol 10 rue Bellier 44000 NANTES.



L'association Bezo Ru ha Dero Du diffuse depuis 1976, par l'intermédiaire de fiches, des renseignements pratiques, théoriques, des adresses, pour acquérir la maîtrise de sa vie quotidienne, vis à vis de la "justice" (association loi 1901, coopératives, affichages etc...) de l'armée, de la police, le fisc (perquisitions, arrestations etc..) désobéissance civile, militarisation, du travail (sabotage) de la sexualité (avortement, vasectomie) de la santé (comment se soigner), du chauffage, nourriture etc.....

Sur Nantes, contacter :
P. AURIOL, chauffeur poids lourd,
10 rue Bellier 44000 NANTES.

Le siège social de l'association BEZO RU ha DERO DU est transférée du 2 bis, rue Fénelon 44000 NANTES, au 10 rue Bellier 44000 NANTES.

PARTICIPEZ AUX ACTIVITES DE L'ASSOCIATION en envoyant vos informations, recettes, expériences, pratiques que vous desirez faire partager.

ALTERNATIVE REVOLUTIONNAIRE (+N)

Nous vous rappelons qu'une nouvelle organisation a été créée sur la Vendée.

La plate-forme politique sera disponible à notre meeting :

MERCREDI 16 NOVEMBRE A 20 H 30

Salle de la FOL à la Roche sur Yon, dont les thèmes seront :

- la crise : la réponse du P. C. et du P. S.
- des propositions des révolutionnaires.
- la C. P. A. R. (Coordination pour une Alternative Révolutionnaire).

JEUDI 17 NOVEMBRE SALLE VASSE :

Concert de jazz avec : Steve Lacy - saxo-soprano
Enrico Ravo - trompette
Roswell Rudd - trombone
J. F. Jenny Clark - contrebasse
Haldo Romano - batterie

(prix des places : 20 Francs).

JAZZ



PARENTS D'ÉLÈVES

~~ne vous laissez pas faire~~

L'éducation de vos enfants est votre problème, leur "Instruction" aussi :

Si votre enfant a des problèmes
Si vous ne comprenez pas ce que fait votre enfant en classe
Si vous n'êtes pas d'accord avec les méthodes pédagogiques

Ne vous en remettez pas aux élus "bidons" des Conseils d'école...

Allez voir l'instituteur (trice)
Discutez-en avec les autres parents vos voisins.

Si les problèmes ne se résolvent pas ou ont du mal à être abordés, demandez, exigez des Réunions de parents avec l'institut. demandez à venir dans la classe...

Si vous souhaitez un changement de société commencez par voir ce qui se passe au niveau de l'Education.

Quelques anecdotes recueillies ces derniers mois sur les faits divers d'une école banale (ou plutôt de plusieurs écoles banales):

- 2 enfants punis dans le couloir avec leurs cahiers accrochés dans le dos - au moment du passage des autres enfants

- un enfant de 3 ans gifflé pour manger

- les enfants en rang au coup de sifflets.

Les enfants sont des êtres à part entière, pas des animaux à dresser. Pour mieux les comprendre et les aider à franchir les étapes, la collaboration parents/enseignants est fondamentale.

Les enseignants n'ont pas une formation suffisante pour assumer leur travail.

Les confrontations sur les diverses pédagogies et peut-être sur le fond, sur le contenu de l'école sont indispensables.

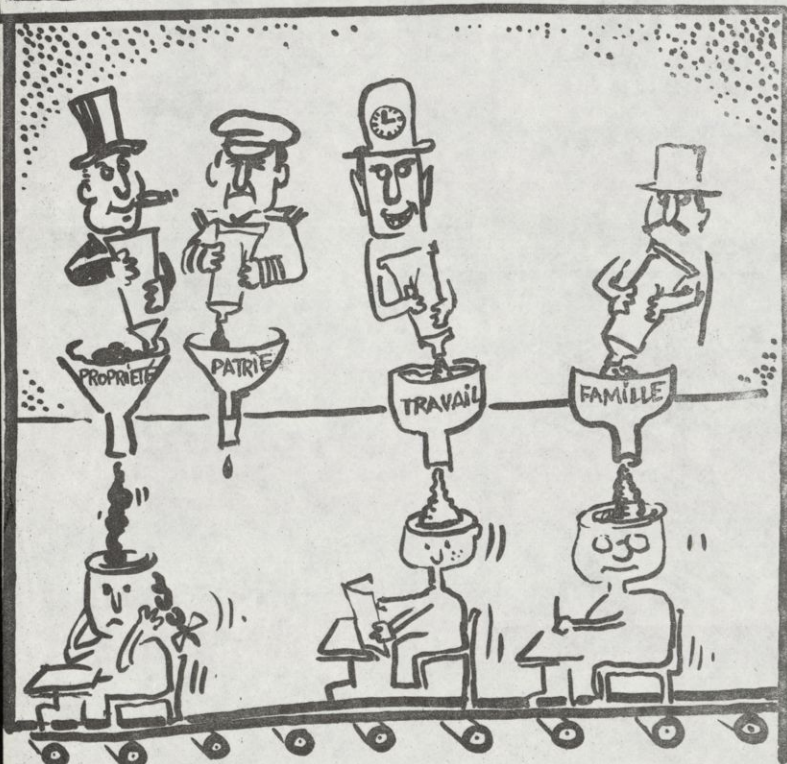
N'oubliez pas non plus que les enseignants sont des travailleurs comme les autres et qu'ils ont aussi des droits comme celui d'être malade et que les problèmes de remplacements sont des problèmes d'institution, pas de personnes. Une organisation différente du travail éducatif n'entraînerait pas les mêmes carences et romperait l'isolement de l'enseignant.

S'il y a refus catégorique de dialogue, vous êtes en droit de vous inquiéter de l'enseignement que recevra votre enfant, soyez vigilant.

L'école joue un rôle politique et économique trop important pour le négliger, les enseignants aussi malheureusement trop souvent en faisant semblant de l'ignorer. L'école n'est pas neutre.

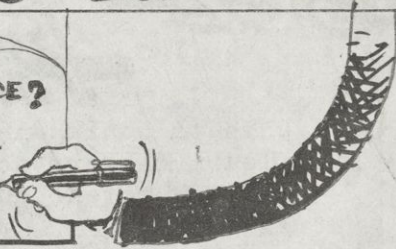
Il faut choisir son camp, et ne pas tromper l'adversaire.

Correspondance A.P.L.



grandeur et misère de la DÉLINQUANCE

LA DELINQUANCE?
UNE LEGITIME
DEFENSE



LA DELINQUANCE... UNE TENTATIVE DE BRISER
AVEC LA SURVIE OBLIGATOIRE

faut en finir avec
ce destin à la con
toujours subir, accepter...



ya l'boulot-boulet
passer sa vie à
gagner sa survie...
vise un peu l'angoisse!

ya la soumission...
à l'armée... le juteux
à la boîte... le pit chef
très peu pour moi!



rien pour bouffer, se fringuer?
les super-marchés sont pleins!
pas de bagnole?...ya des parkings
entiers qui nous narguent!

alors on s'paye l'aventure au pied des HLM

UNE RÉVOLTE...
C'EST BON ÇA COCO!
SUBVERSION ET TOUT!



SCHAPAP



Le poing levé? dia merde!
pour moi, c'est dans la
gueule de ceux qui
m'emmerdent qu'il a sa place!

LA DELINQUANCE C'EST AUSSI :



piquer la mob' du
voisin d'HLM



La castagne entre prolos,
sous prolos, exploités

ya des livres
qui appellent ça
CONTRADICTIONS AU
SEIN DU PEUPLE...
m'enfin vous
savez... les livres...



et puis c'est aussi:
DES ACTES TERRORISTES:



alors...
la delinquance,
force subversive?